

Parcours de formation des S.P.V.

Formation Initiale d'équipier SPV

Dès le recrutement : SPV 2^{ème} classe

Journée d'accueil

4H / ½ J

De préférence à suivre avant le Module TRANSVERSE.
Obligatoire à suivre pour sortir de la période probatoire

Module TRANSVERSE

(1 journée incluse de présentation et d'accompagnement à la FOAD)

64H / 8 J

Activité d'apprenant (VSAV/CID)

Module SUAP

48H / 6 J

Module INC

80H / 10 J

Module DIV

16H / 2 J

Module SR

35H / 5 J

Activité équipier SUAP
(Compétence ciblée possible)

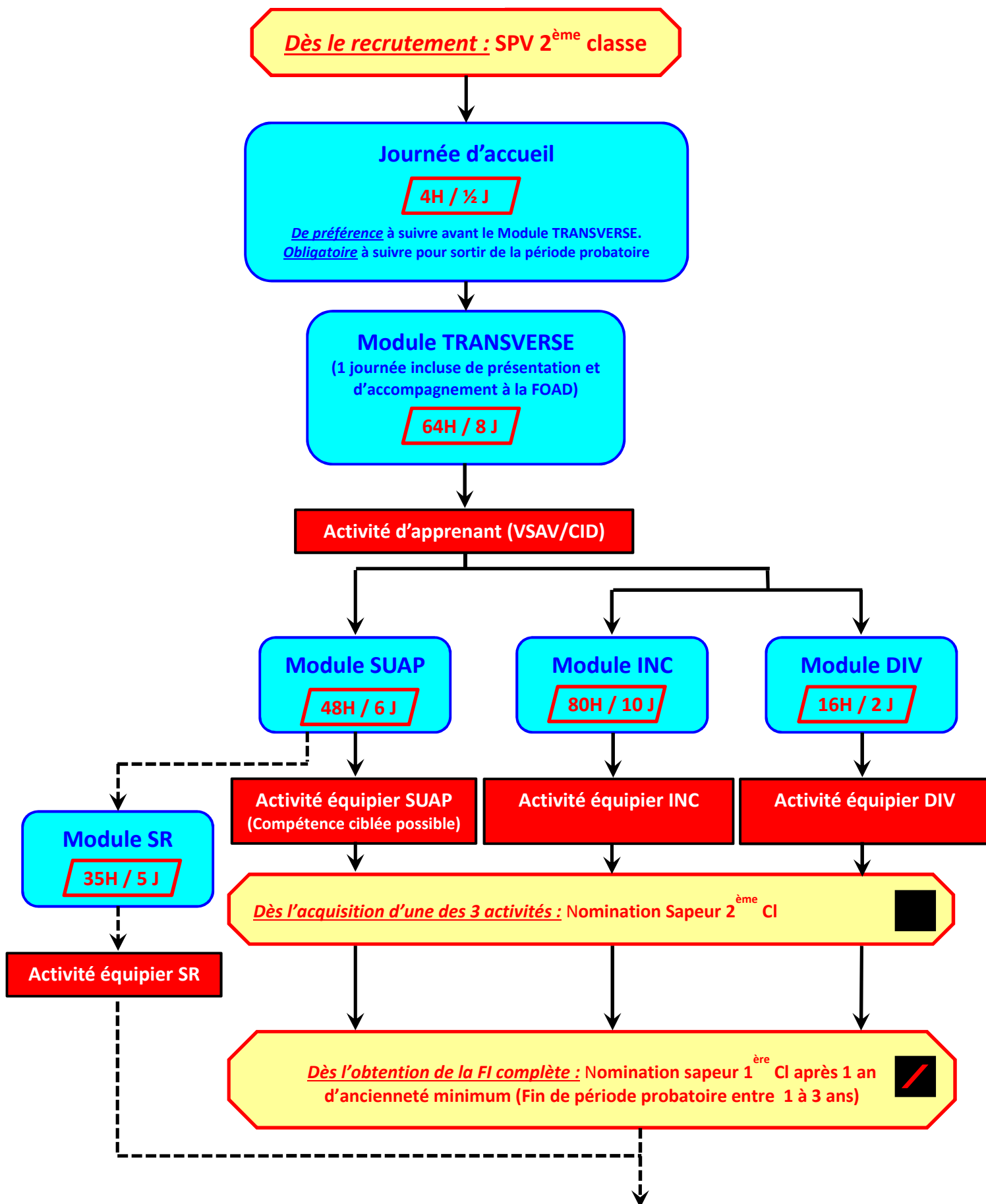
Activité équipier INC

Activité équipier DIV

Activité équipier SR

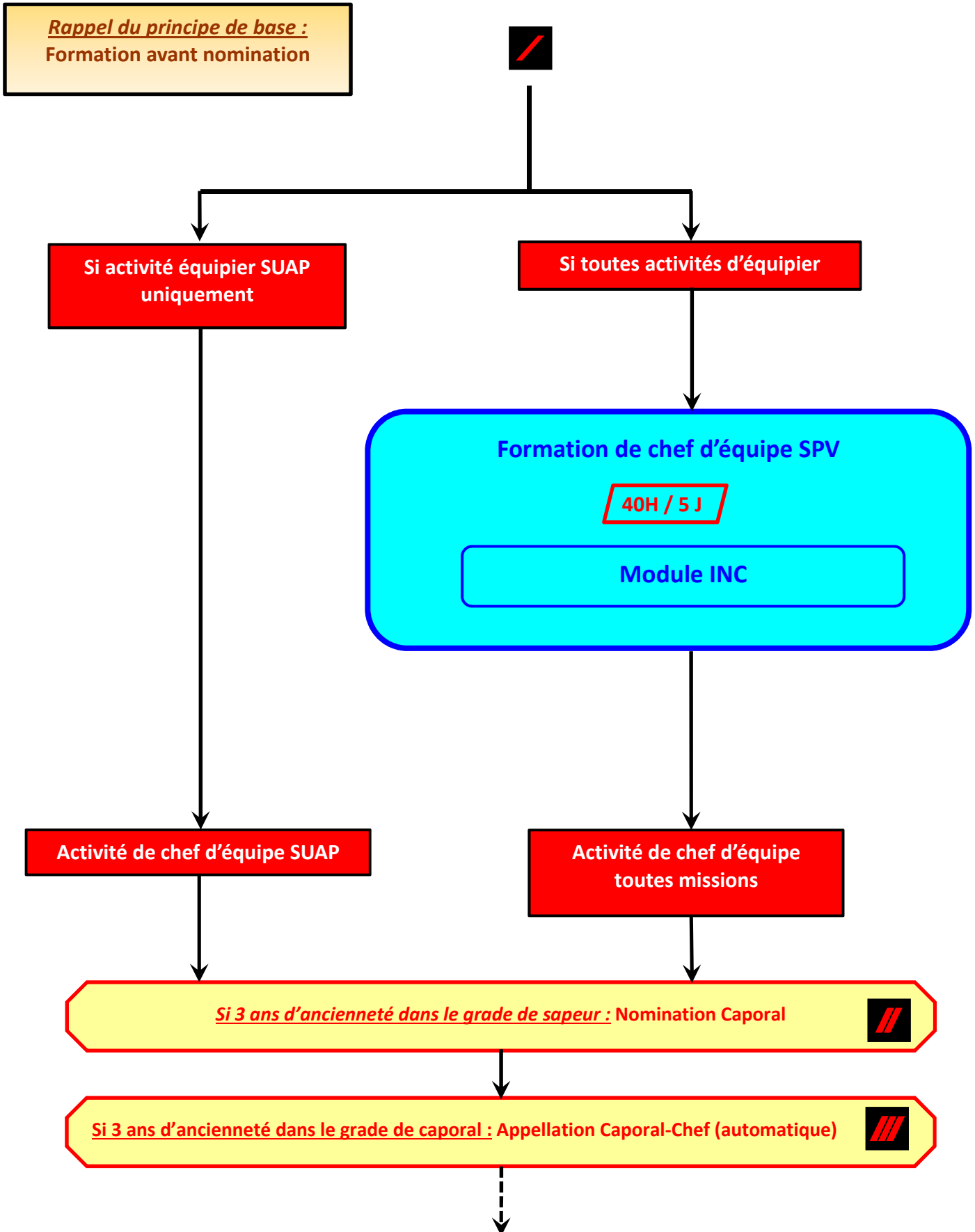
Dès l'acquisition d'une des 3 activités : Nomination Sapeur 2^{ème} CI

Dès l'obtention de la FI complète : Nomination sapeur 1^{ère} CI après 1 an d'ancienneté minimum (Fin de période probatoire entre 1 à 3 ans)



Parcours de formation des S.P.V.

Formation de Chef d'équipe SPV



Parcours de formation des S.P.V.

Formation de Chef d'agrès 1 équipe SPV

Rappel du principe de base :
Formation avant nomination



Formation prérequis CA 1 Eq

16H / 2 J

Si activité équipier SUAP
Uniquement

Si toutes activités d'équipier

Formation CA 1 Eq SUAP

Formation CA 1 Eq DIV

40H / 5 J

Activité chef d'agrès
1 Eq SUAP

Activité chef d'agrès
1 Eq DIV

Si 3 ans dans le grade de caporal : Nomination Sergent

Si 3 ans dans le grade de sergent : Appellation Sergent-Chef
(automatique)

Si le SPV participe à
l'armement d'un
moyen SR

Si le SPV participe à
l'armement d'un
moyen élévateur
aérien MEA

Si le SPV ne participe
pas à l'armement d'un
VPI ou d'un EP :
activité CA 1 Equipe
INC pas nécessaire

Si le SPV participe à l'armement d'un
VPI ou d'un EP :

- activité CA 1 Equipe INC nécessaire
- Activité chef d'agrès 1 Eq SUAP exercée
- Sgt depuis 2 ans et CIS exclusivement SPV
- Sgt depuis 4 ans autres CIS

Formation
CA 1 Eq SR

24H / 3 J

Formation
CA 1 Eq MEA

16H / 2 J

Activité chef
d'agrès 1 Eq SR

Activité chef
d'agrès 1 Eq MEA

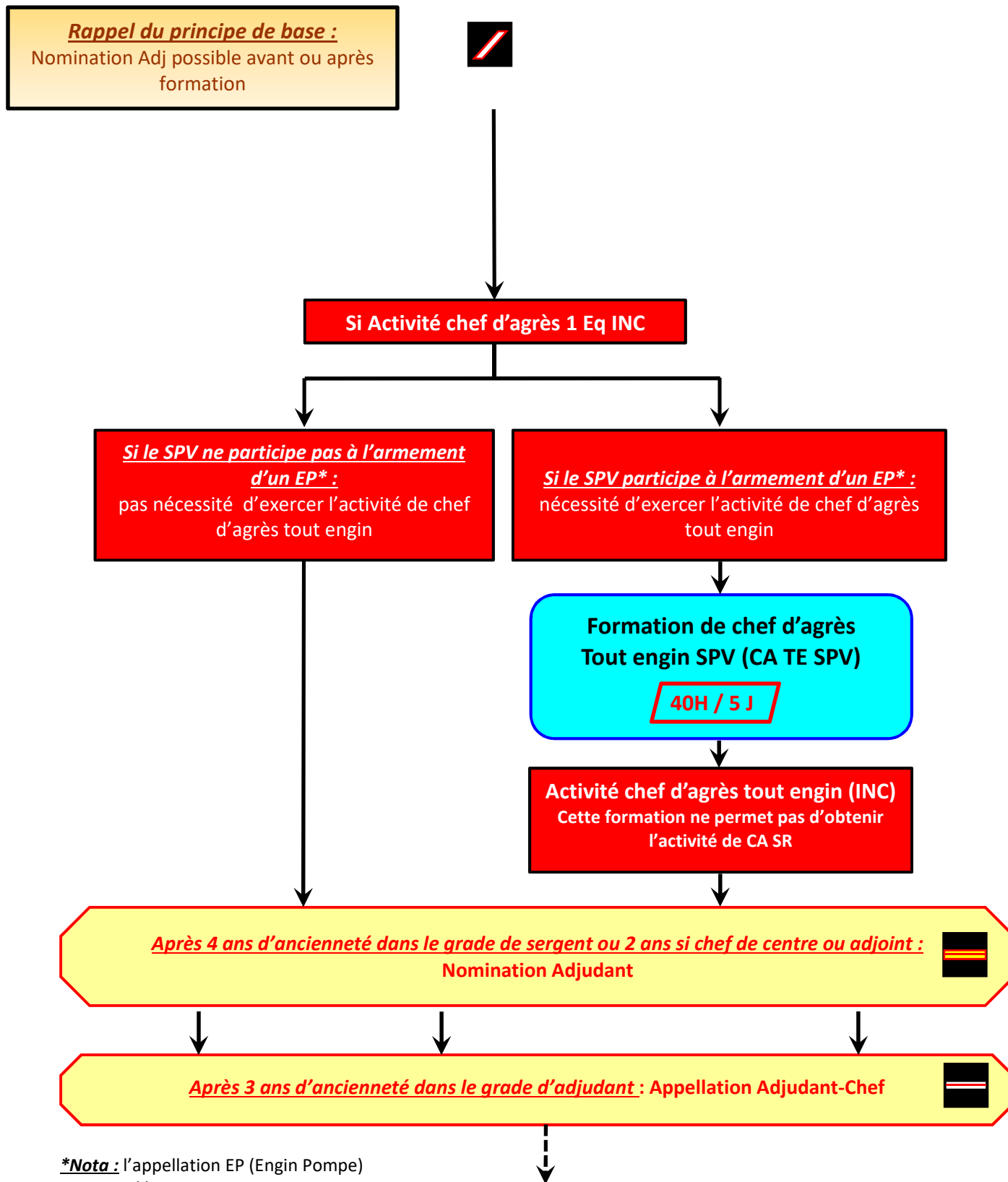
Formation CA 1 Eq INC

40H / 5 J

Activité chef d'agrès
1 Eq INC

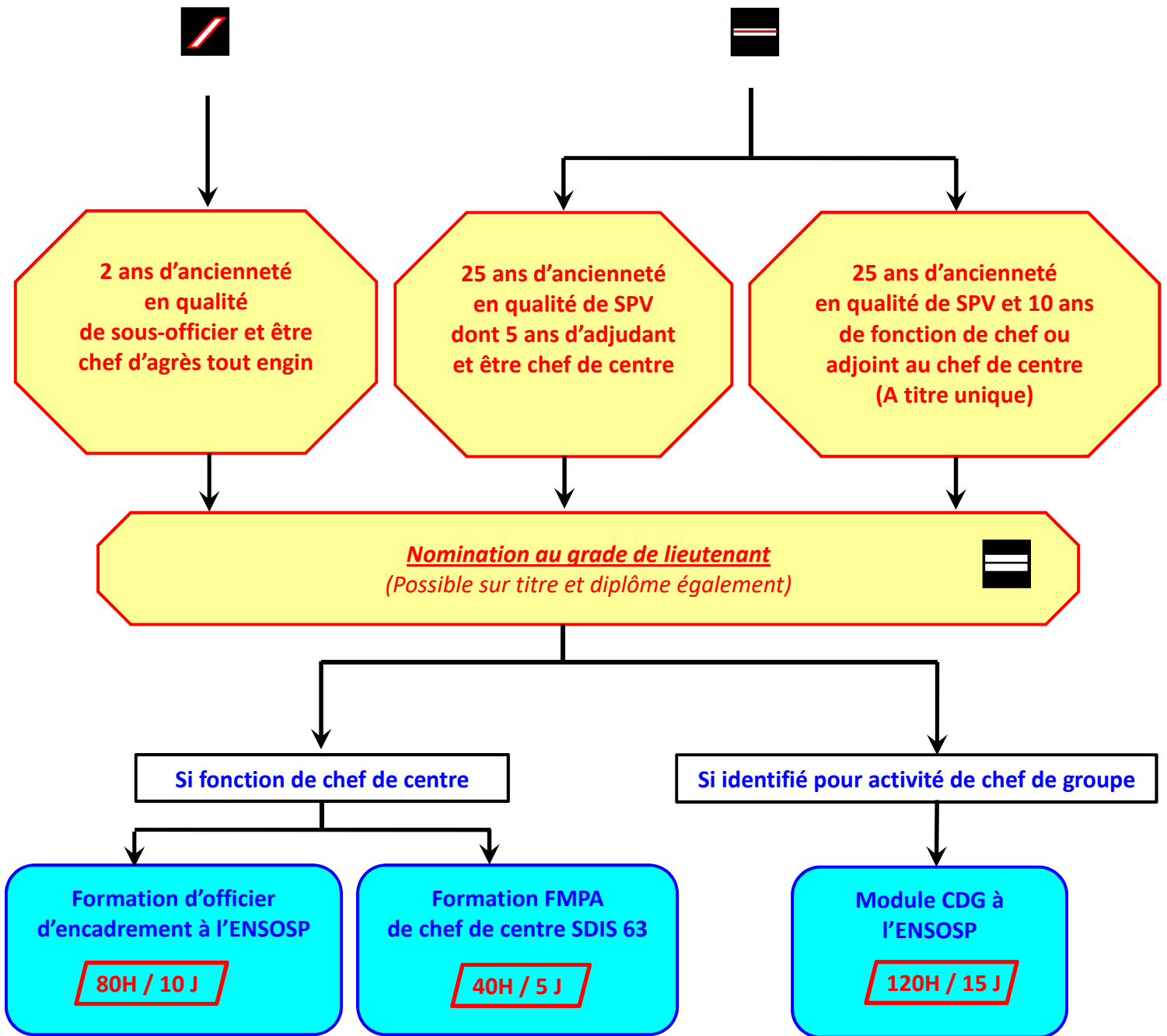
Parcours de formation des S.P.V.

Formation de Chef d'agrès tout engin SPV



Parcours de formation des S.P.V.

Formation de Lieutenant SPV



(Au-delà de l'accès au grade de Lieutenant, se renseigner auprès de son chef de groupement territorial d'affectation.)